

A VOUS MUSICIENS , MELOMANES ET GASTRONOMES MAIS AUSSI VOLONTAIRES , BRICOLEURS ET APPRENTIS

*Les vacances de Février 2007 au Chalet ? Un bon millésime , malgré un enneigement moyen .
Le chalet a fait le plein les trois premières semaines et enregistré une bonne
quinzaine de personnes pour la dernière semaine .*

*A ce jour , il est temps de penser à notre circulaire de Pâques,annonciatrice de
beaucoup d'évènements pour l'été 2007 .*

- **L'été 2007:** Jean-Paul prend les inscriptions (01 45 80 53 51 / 06 28 05 77 83 / jp.beillacou@laposte.net). Ceux qui viennent "individuellement" peuvent venir à toutes les dates, sauf celles de Musiqueyras du 23 au 28 juillet

- 9 au 14 juillet: stage CEMEA (formation de moniteurs; 25 à 30 personnes)

-14 au 21 ou 22 juillet: Stage travaux sous la houlette de Christine Laporte avec supplément "gastronomie" (par Mireille et Jean-paul) pour récompenser les valeureux travailleurs. Christine envisage (selon le nombre de participants): peinture du grand dortoir, construction de meubles dont un grand rangement dans le grand dortoir, rénovation salle de bains du premier,etc...

- 23 au 28 juillet: chalet réservé pour l'hébergement des musiciens du festival Musiqueyras.

- 29 juillet au 3 août : stage de polyphonies avec Damien LEGRAND
(damienn@yahoo.fr 06-76-09-80-24).

- 3 au 11 août : stage jazz 1 animé (sous réserve) par Stefka MITEVA (chant) et Christian BRUN (guitare/instruments).

Contact : Jean-Paul BEILLACOU (jpbeil@yahoo.fr 06-28-05-77-83 ou 01-45-80-53-51)

- 11 au 18 août : stage jazz 2 animé par Mamia CHERIF (chant) et Patricia M'BIDA (instruments).

Contact : Dominique JOUVAUD (famille.jouvaud@free.fr 06-07-84-16-58 ou 01-45-57-76-66

→ pour les stages : informations détaillées prochainement sur <http://www.chez.com/chaletroux>)

- **A propos des travaux:** Nous continuons à demander et recevoir des devis concernant les travaux envisagés à court ou moyen terme lors de la dernière AG: Pose de doubles vitrages, mise aux normes de la cage d'escalier permettant d'intégrer les chambres du premier puis l'appartement du second, remplacement partiel ou complet de la chaudière, isolation des plafonds de l'appartement du second. La commission de sécurité est passée le 13 avril , accueillie par Charles et Aïcha et tout s'est bien passé .

Nous avons obtenu des informations sur les contraintes liées à la sécurité pour l'intégration des chambres du premier et de l'appartement du second étage. Des travaux légers (cloisonnement du palier du premier étage) permettent l'intégration des chambres du premier mais pour l'appartement, les contraintes sont beaucoup plus fortes si on reste en 4ème catégorie (permettant l'accueil de groupes de mineurs). Les demandes de groupes de mineurs étant presque inexistantes, il faut se demander si on envisage les travaux pour être en 3ème catégorie, ce qui a priori serait plus réaliste, aussi bien financièrement que techniquement.

Donnez votre point de vue sur la liste internet des adhérents du chalet (écrire à chaletroux@yahoogroupes.fr) à laquelle vous pouvez vous inscrire (si ce n'est pas encore fait) en envoyant un message à l'adresse chaletroux-subscribe@yahoogroupes.fr